

## **Le futur jardin beaucoup moins accessible qu'aujourd'hui (novembre 2008)**

Depuis le début du projet, l'accessibilité du Jardin des Halles est au cœur des débats. L'architecte prétend que le jardin actuel est largement « inaccessible » parce que des grilles entourent les massifs de fleurs, les jardins d'enfants, certaines pelouses, et aussi l'enclos des jardiniers près de la Bourse. Nous avons dû nous battre pour faire valoir que dans un jardin complètement ouvert et situé dans un quartier aussi fréquenté, il était indispensable de protéger les enfants en clôturant les espaces qui leur sont destinés. Il est également indispensable de protéger les fleurs : veut-on rendre les plates-bandes « accessibles » aux chiens et aux ballons des enfants ? Apparemment oui, puisqu'aucune grillette n'a été prévue pour les protéger dans le futur jardin.

En revanche, l'accessibilité pour les PMR (personnes à mobilité réduite) semble fort peu prise en compte. Non seulement l'architecte se refuse à tracer des allées dans sa grande « prairie » – et on voit mal comment les personnes âgées, les parents avec des poussettes ou les personnes en fauteuil pourront circuler dans l'herbe, surtout mouillée – mais de l'aveu même de la Ville, le grand emmarchement prévu depuis le bâtiment situé à l'arrière de la Bourse jusqu'au droit de la rue Montorgueil sera impraticable aux PMR ! Ce sera un recul par rapport à la situation actuelle, où la place Cassin et l'allée Saint-John Perse leur sont parfaitement accessibles. Dans le reste du jardin, le réseau actuel d'allées, vivement apprécié par les personnes âgées, sera sacrifié au profit d'un espace uniforme et peu propice à la promenade, surtout en hiver. Pourquoi un tel chantier et une telle dépense pour une telle perte de valeur ?